



Crédit Municipal de Nantes : Covid-19
mars à juin 2020

Soutien à la trésorerie des associations

Le Crédit Municipal de Nantes – Tours – Angers – Rennes, 'établissement de crédit à vocation sociale, est à vos côtés en cette période difficile. Plus que jamais, notre mission d'accompagner chacun d'entre vous et plus particulièrement les plus fragiles ou vulnérables prend tout son sens.

① Restons connectés

Nos activités continuent et s'effectuent à distance. Aussi nous tenions à rester disponibles pour nos clients 5 jours sur 7 tout en appliquant strictement les consignes sanitaires. **Nous restons joignables à distance par téléphone ou par email.**

Tel : 02 40 99 21 00 – contact@creditmunicipal-nantes.fr

② Trésorerie immédiate en relai des collectivités

De nombreuses collectivités libèrent des enveloppes financières pour soutenir l'activité des associations culturelles, sociales, etc. Afin que vous puissiez toucher sans délai les sommes attendues, le Crédit Municipal de Nantes et France Active Pays de la Loire regroupent leurs forces au service des associations.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

PAYS DE LA LOIRE

A l'appui d'un courrier officiel d'un élu engageant sa collectivité à porter au vote l'attribution d'une subvention pour votre association lors d'une future instance délibérative, nous pouvons avancer 100% de cette subvention dans un délai de 1 semaine. (Montant minimum 5000€).

③ Facilités pour les prêts en cours

Si vous avez un prêt en cours au Crédit Municipal de Nantes, il est également possible de vous rapprocher de nous afin d'étudier l'éventuel report de 2 à 6 échéances de votre prêt en cours d'amortissement.

Pour les modalités pratiques, nous vous invitons à prendre contact avec notre service ESS (sebastien.royer@creditmunicipal-nantes.fr ou contact@creditmunicipal-nantes.fr)